

Singulier — pluriel —

Déposé le 8/10/2024

Fédération Syndicale Unitaire de la Drôme

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

LES MOBILISATIONS DE RENTRÉE



SOMMAIRE :

- p.1 : Les combats FSU
- p.2 : Edito
- p.3 : 1^{er} octobre
- p.4 : Les tendances dans la FSU
- p.5 : Le congrès FSU - Appel à soutien
- p.6-7 : La dette publique
- p.8 : Droits des femmes

6 et 7/09 : à Valence et Montélimar contre le coup de force de Macron.

10/09 : devant la DSDEN au moment de la généralisation des évaluations nationales standardisées et pour demander des moyens pour l'école.

21/09 : à Valence pour la paix.

1/10 : à Valence et Montélimar pour les salaires, la retraite à 60 ans, les services publics.





De l'espoir au pourrissement

Après la victoire attendue de l'extrême droite aux Européennes et la dissolution surprise de l'Assemblée Nationale, un espoir, certes limité, a pu éclaircir le début de l'été. Presque contre toute attente, le Nouveau Front Populaire a remporté les élections législatives le 7 juillet dernier. La FSU a pris ses responsabilités en soutenant cette alliance. En effet, si une organisation syndicale doit rester indépendante, elle ne peut pour autant rester neutre face à la montée des périls antisociaux et anti-démocratiques.

Lueur d'espoir donc, mais bien vite douchée puisqu'Emmanuel Macron n'a pas respecté le vote des Français-es. Il a même de nouveau montré combien il méprise la démocratie en jouant la carte du pourrissement. Ainsi, il a su endormir la population à coup de Jeux Olympiques. Dans le même temps, le Président de la République s'est orgueilleusement drapé dans son blanc manteau de gardien des équilibres constitutionnels pour refuser toute possibilité d'un gouvernement social, évacuant au plus vite le nom de Lucie Castets, pour conserver la présidence de l'Assemblée Nationale grâce au double-jeu de ses ministres démissionnaires et déjà député-es, en nommant un Premier Ministre réactionnaire qui a constitué un gouvernement avec l'aval du Rassemblement National.

Le discours de politique générale de Michel Barnier du 1^{er} octobre, suivi par la publication du cadrage des budgets publics pour 2025, le lendemain, n'ont fait que confirmer le déni des besoins de la population : c'est plus d'austérité et plus de sécurité et de répression pour encore moins de services publics et moins de droits et d'humanité. 45 milliards de coupes qui supprimeront encore des emplois publics et affaibliront encore plus la Sécurité Sociale.

Vers un sursaut

Pourtant il nous faut absolument éviter la désespérance, qui peut conduire au fascisme. C'est pourquoi, les sections départementales de l'Ardèche et de la Drôme ont organisé, intersyndicalement et avec VISA, un stage pour lutter contre l'extrême-droite le 6 novembre prochain, au Pouzin. Il sera complété par une demi-journée de formation « Jeunesse, violence et territoires » le lendemain, à Romans. Ces deux journées ont d'ores et déjà fait le plein d'inscrit-es, ce qui rassure quant à la capacité de résistance de nos professions.

Dans les établissements, dans les instances et dans la rue, la lutte s'est poursuivie. Si les groupes de niveaux n'ont pas pu se mettre en place tels que voulus par Attal, c'est bien grâce à la mobilisation continue des personnels et des parents pendant toute la première partie de l'année. La journée d'action du 10 septembre contre les évaluations dans le 1^{er} degré a permis de mettre en avant et de dénoncer dans les médias le tri social que constituent ces épreuves. Les actions intersyndicales menées par les personnels de la PJJ pour sauvegarder leurs emplois sont nombreuses et devrait mener à une audience auprès du nouveau Garde des Sceaux. Les grèves et manifestations du 1^{er} octobre doivent servir d'amorce à la construction d'un rapport de force puissant. Si tout le monde n'était pas dans la rue, l'ensemble des actifs et actives, des jeunes et des retraité-es a bien conscience que le libéralisme autoritaire n'est pas la solution.

C'est pourquoi nous devons renforcer notre outil syndical. Nos derniers combats ont montré que le collectif dans l'unité peut redonner confiance et espoir. Et pour ce faire, il faut se syndiquer et syndiquer nos collègues ; il faut poursuivre le travail intersyndical en renforçant nos liens avec les confédérations de transformation sociale ; il faut enfin s'emparer de nos mandats pour les discuter, les redéfinir, les amender, les compléter. Notre Congrès départemental, les 16 et 17 janvier prochains, puis le Congrès fédéral qui se déroulera du 3 au 7 février, nous permettront de construire une ligne directrice claire pour toutes et tous.

*Amélie Chapapria & Christophe Dumaillet,
co-secrétaires départementaux de la FSU26.*

Aujourd'hui, nous sommes en grève et en manifestation pour nos droits les plus fondamentaux !

Pour la CGT, la FSU, Solidaires et la CNT, les retraites, les salaires, les services publics sont des sujets centraux !

Nous, travailleurs et travailleuses, devons construire un rapport de force puissant au moment où une partie de la classe politique gouvernante de droite et d'extrême-droite soutenue par le grand patronat organise la confiscation du résultat des urnes pour le maintien d'un libéralisme radicalisé que nous subissons depuis l'arrivée de Macron au pouvoir.

Le casting du nouveau gouvernement est sans équivoque : il flirte clairement avec le Rassemblement national et tient des positions réactionnaires venues d'autres temps dont nous ne souhaitons pas le retour. Sans être exhaustif, il nous semble important de remettre nos nouveaux gouvernants face à leurs déclarations et positions. Ainsi Barnier, le Premier ministre, déclare qu'il y a des économies à faire à l'hôpital et plaide pour un moratoire sur l'immigration en attendant d'organiser « la rigueur » ; Retailleau, Ministre de l'Intérieur, résume son programme à « l'ordre, l'ordre et l'ordre », parle des « mains tendues du colonialisme », use de concepts d'extrême-droite comme « la décivilisation ». Nasrou, à la Laïcité, fantasme « la submersion migratoire ». Lecornu, ministre des Armées, se plaint du communautarisme gay. Quand Vautrin, Garnier, Hetzel, Dati, Genevard et d'autres, ont voté contre l'inscription de l'IVG dans la Constitution, contre l'interdiction des thérapies de conversion, contre le Mariage pour tous, contre la PMA. Face à tant de volonté de créer des citoyens de plein-droit et des sous-citoyens en fonction des orientations sexuelles, du genre ou de la couleur de peau, Ferracci paraît presque sobre lorsqu'il réclame une baisse du taux horaire du SMIC.

Par ailleurs, on ne peut que déplorer la nomination de Guillaume Kasbarian au ministère de la Fonction Publique. Il est plus connu pour sa loi anti-squatteurs, dénoncée par toutes les associations, que pour sa connaissance du Service public mais il promet de "simplifier à tous les étages". Nous savons ce qu'a été la dernière loi de simplification : précarisation des travailleuses et travailleurs de la fonction publique, mise en concurrence des territoires entre eux et fin de l'accès égal de tous les Français.e.s aux services publics. Bref, dans la continuité de Stanislas Guérini, c'est bien la casse du statut de la Fonction publique, l'éclatement des missions et la rémunération au mérite qui se profile.

Enfin la nouvelle ministre de l'Éducation nationale, Anne Genetet, est inconnue sur les questions d'éducation.

Elle se définit comme « médecin, blogueuse et auto-entrepreneuse » et a créé une structure de formation de domestiques pour expatrié-es dans un paradis fiscal !

Quant au ministre délégué, Alexandre Portier, c'est un chaud partisan de l'école privée. Là encore, la casse va forcément se poursuivre.



Sans oublier que toutes les politiques publiques vont s'opérer sous contrôle de ce que Barnier appelle pudiquement « la maîtrise des

comptes publics », que nous pouvons traduire par austerité budgétaire. Au nom de la raison économique, un tiers du budget de l'État va continuer à être déversé vers les entreprises privées, et massivement vers les plus grosses, tandis que les besoins des populations ne seront plus couverts.

Le constat du tournant réactionnaire, autoritaire, de la capture du pouvoir politique par quelques-uns est claire. Mais si leur position est claire, que la nôtre le soit tout autant ! Nous, organisations syndicales prenons nos responsabilités, refusons l'air du fatalisme que nous joue la flûte capitaliste et affirmons que les travailleuses et travailleurs sont porteurs et porteuses de solutions à tous les maux capitalistes !

Nous avons été des millions à nous mobiliser pendant plus de 6 mois contre la retraite à 64 ans. Emmanuel Macron a décidé de passer en force mais a été sanctionné par une lourde défaite aux élections législatives. Nous pouvons donc gagner le retour à la retraite à 60 ans !

Nos salaires, pensions, bourses et minima sociaux ne peuvent plus régresser face à l'inflation ! Les sujets de l'augmentation des pensions et des salaires, le Smic à 2000 euros et l'indexation des salaires sur l'inflation sont portés par les travailleuses et travailleurs. Partout, dans les entreprises et les administrations, aujourd'hui nous faisons grève pour faire gagner nos revendications !

Nos services publics sont à bout de souffle. Exigeons les moyens financiers et humains pour l'hôpital, les soins, l'éducation, l'enseignement supérieur, la recherche, l'environnement... pour permettre l'accès de toutes et tous à des services publics de qualité.

Les licenciements se multiplient dans l'industrie car les grands groupes continuent à délocaliser malgré plus de 170 milliards d'euros d'aides publiques distribués, chaque année, sans contrepartie aux entreprises. Le ruissellement est un conte à destination des candides : la réalité est que chaque année les dividendes atteignent de nouveaux records. Mobilisons-nous pour gagner l'arrêt immédiat de tous les licenciements, la relocalisation et la transformation environnementale de notre industrie !

Les jeunes sont parmi les premier-es à subir ces politiques de casse sociale. Il est urgent de mettre la jeunesse en protection sociale, de réformer le système des bourses et d'abolir la sélection à l'entrée de l'université !

Les discussions sur le budget de l'État et de la Sécurité Sociale vont enfin commencer à l'Assemblée nationale. Il est temps de gagner la fin des exonérations de cotisations pour les entreprises capitalistes et la taxation des plus riches et des multinationales pour financer nos services publics, la justice sociale et environnementale !

C'est maintenant qu'il faut peser et gagner. Ce ne sera possible que par un rapport de force clair et massif. Ensemble, aujourd'hui et dans les semaines à venir, entrons en résistance contre la confiscation de notre démocratie, pour la défense de nos intérêts et gagner de nouveaux droits !

Admettre, statutairement, l'existence de tendances ou courants de pensée dans les organisations syndicales est relativement rare.

C'est donc une originalité de notre fédération de s'appuyer sur ses sections départementales, ses syndicats nationaux ET ses tendances.

Les tendances jouent un rôle primordial dans la FSU et même dans la plupart de ses syndicats et ce sont aux adhérent-es de les faire vivre par leur vote d'orientation du 7 au 28 novembre.



Le service public,
on l'aime, on le défend



POURQUOI UN SYNDICALISME DE TENDANCES

Quand on évoque la question des « tendances », émerge vite dans le débat le constat d'une appropriation différente de la question entre militant-es en responsabilité à différents niveaux et syndiqué-es adhérent-es.

Concrètement que veut dire le droit de tendance ?

Il s'agit d'un droit ouvert à tout groupe de syndiqué-es de concourir dans un scrutin proportionnel qui permettra de répartir, entre les différentes listes de candidat-es, les sièges d'un organe de direction syndicale. Ce droit constitue un des éléments d'un **système conçu pour favoriser la démocratie interne**. Pour éviter une rigidification, le processus de constitution des listes appelées à concourir pour gagner des sièges dans les instances dirigeantes part d'appels à constituer une liste et s'appuie sur une motion d'orientation. Celle-ci tente de proposer des revendications et modalités d'action aptes à faire avancer les objectifs développés, une sorte de programme électoral.

A la création de la FSU, la question des tendances a été posée et, à la lumière des expériences passées à la FEN, pour éviter l'hégémonie d'une tendance, la nécessité de recueillir 70 % des suffrages pour faire adopter une résolution a été inscrite dans les statuts. Cette contrainte impose le développement d'un **dialogue approfondi entre les représentant-es des différentes tendances afin de parvenir à une synthèse permettant un vote majoritaire**.

Bien entendu, la bonne marche de ce système suppose que chaque tendance se vive comme participant à l'unité de l'organisation et non exclusivement comme tendance d'opposition, comme le **rassemblement de gens ayant des convictions différentes à l'image de la diversité de nos professions mais partageant des principes communs** traduits en termes de revendications et propositions d'actions.

Quand est respecté cet esprit de l'existence des tendances, on peut penser que la démocratie y gagne en permettant que soit mieux prise en compte la diversité de nos professions, la diversité des expériences, celles des convictions idéologiques, des cultures professionnelles etc.

A l'intérieur de chaque tendance d'ailleurs, l'homogénéité des positions n'est pas forcément de mise et des débats vifs sur les analyses comme sur les propositions qui en découlent peuvent présider à l'élaboration de la position commune de la tendance.

En bref, un syndicalisme fonctionnant en tendances cherche à prendre en compte un certain nombre de courants qui existent de fait en son sein, y compris dans les organisations où ils ne sont pas structurés, en leur donnant une visibilité propre à un choix éclairé des adhérent-es.

Sans nier les difficultés parfois rencontrées, le risque d'opposition stérile, de division, c'est une structuration qui se veut favoriser la démocratie, qui fait du rassemblement de militant-es différent-es un processus consécutif à des débats respectueux des sensibilités de chacun.

Car, si le travail commun et le rassemblement de toutes les forces partageant l'adhésion à un syndicalisme démocratique de transformation sociale constituent le socle commun des syndicats de la FSU, des différences existent et les courants de pensée doivent permettre aux adhérent-es de pouvoir exprimer leur choix parmi plusieurs propositions d'orientation syndicale.

Dans un prochain envoi, vous recevrez les textes d'orientation fédérale nationale (supplément "POUR" n°259 / octobre 2024) avec les tendances



- **Unité & Action et sans tendance**
- **École Émancipée et des syndiqué·es hors tendance**
 - **Émancipation**
- **Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)**
 - **Front Unique**

Vous pouvez faire connaître par mail à fsu26@fsu.fr, avant le 1^{er} novembre, votre souhait de faire apparaître votre nom en soutien à une tendance.

LE CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE LA FSU 26

Tous les 3 ans, la FSU organise son congrès : en décembre et en janvier auront lieu les congrès départementaux, puis du 3 au 7 février le congrès national à Rennes. Dans la période de déni démocratique étatique, ces événements doivent poser les enjeux d'avenir.

Car pour le syndicalisme en général, la nécessité de rassembler les personnels pour agir et faire progresser leurs droits n'a jamais été aussi urgente. Dans le contexte politique et social très difficile que nous connaissons, le congrès de la FSU est l'occasion de se poser les bonnes questions : comment faire du syndicalisme un outil qui soit utile au monde du travail et au changement social ? Comment intervenir dans le débat public avec pour ambition de porter la voix de celles et ceux que nous défendons au quotidien ? Débattre métiers, projet de société humaniste et outil syndical pertinent, cela n'a jamais été aussi utile dans une période de débats identitaires et d'absence de la question sociale.

Pour préparer le congrès de Rennes et mandater ses représentants, la FSU de la Drôme tiendra son :

**Congrès départemental
les jeudi 16 et vendredi 17 janvier 2025
au Lycée des 3 sources
à Bourg-lès-Valence**



Le congrès est ouvert à toutes les syndiqué·es à jour de leur cotisation le jour du congrès, dans le respect de nos statuts.

INSCRIPTION :

L'inscription au Congrès départemental se fait par mail à fsu26@fsu.fr.

Une fois inscrit·e, vous recevrez une convocation dans les jours suivants afin de demander votre autorisation d'absence auprès de votre supérieur hiérarchique au moins trois jours avant le début du congrès.

Devant la commission des finances de l'Assemblée Nationale, le ministre démissionnaire de l'économie et des finances, pour justifier un énième tour de vis dans les dépenses publiques, a agité une fois de plus le spectre de la dette et du déficit publics prétendument insurmontables. Quant au nouveau Premier ministre, il a déclaré que la situation budgétaire qu'il découvrait était très grave...

La FSU dénonce cette instrumentalisation des déficits publics pour justifier une austérité budgétaire qui affaiblit les services publics et aggrave le décrochage des rémunérations des agent-es publics.

Depuis 7 ans, le Président et son ministre en charge des finances sont responsables du dérapage du déficit public actuel, conséquence de leur politique budgétaire inefficace de cadeaux aux grandes entreprises et aux plus riches, pudiquement intitulée « politique de l'offre ».



IL MANQUE DES RECETTES !

Ce dérapage du déficit est d'abord la conséquence d'une **baisse des recettes du budget de l'État**, conséquence des effacements de ressources fiscales opérées depuis 2017 (fin de l'ISF, flat-tax, baisse du taux sur l'impôt sur les sociétés, suppression de la taxe d'habitation, ...).

Selon l'INSEE, les recettes fiscales sont passées de 54,3 % du PIB en 2017 à 51,5 % en 2023 [1]. Emmanuel Macron et Bruno Le Maire se vantent d'avoir effacé plus de 50 milliards d'Euros d'impôts (donc de recettes) depuis 2017, assumant ainsi une politique qui affaiblit tous les mécanismes de redistribution sociale de la richesse nationale.

Ces baisses d'impôts ont profité surtout aux très riches et aux grandes entreprises.

LES DÉPENSES PUBLIQUES SONT INSUFFISANTES ET, POUR CERTAINES, MAL ORIENTÉES ET INEFFICACES :

Près de 14 % de la dépense publique est versée aux entreprises sous diverses formes (exonérations de cotisations, subventions, niches fiscales, ...).

Depuis les années 2010, les transferts aux entreprises connaissent une augmentation considérable, au détriment des services publics et des rémunérations des agent.es (qui ne représentent que 21,5 % environ des dépenses publiques...).

Alors que les dépenses qui bénéficient à toutes et tous sont nettement insuffisantes, les entreprises et leurs propriétaires ont donc été particulièrement gâtés : le total d'aides directes, sociales et fiscales, qu'elles ont perçues est estimé à environ 157 milliards d'euros pour l'année 2019 (avant le "quoi qu'il en coûte" de la crise sanitaire, soit près de 12% du total des dépenses publiques de cette même année. Et il ne fait que continuer de croître depuis.

Un « pognon de dingue » de dépenses publiques au service du marché profite principalement aux très grandes entreprises multinationales, sans effet notable sur la création d'emplois et sans contreparties sociales et environnementales.

On notera parallèlement l'augmentation faramineuse des dividendes versés par les entreprises du CAC 40 depuis 2020 ainsi que celle du nombre de millionnaires en France (ce nombre a été multiplié par 7 depuis 2000, selon une étude de la banque suisse UBS).

Faut-il y voir un lien de cause à effet ?

Notons que les dividendes en France sont 14 fois moins taxés que le travail.

Il faut mettre fin à cette gabegie et rationaliser l'usage des dépenses publiques en fonction de leur efficacité économique d'intérêt général et donc de leur utilité sociale et écologique.

Quelques pistes pour reconquérir des recettes par des choix politiques sont possibles :

- Sur les 146 milliards de bénéfices records des entreprises du CAC 40, en 2023, la part de superprofits représente 36 milliards : une taxation à hauteur de 60 % de ceux-ci représenterait 21,6 milliards de recettes pour cette même année sans mettre en cause les capacités d'investissement [4]
- Rétablir l'ISF permettrait a minima une augmentation des recettes de 4,5 milliards par an selon France Stratégie
- Supprimer tout plafonnement à l'ISF rétablie, et introduire une progressivité de la taxation des super-riches et ultra-riches rapporterait par exemple 10 à 15 milliards d'euros selon les choix d'assiette et de taux retenus
- Pour contrer les dumpings fiscaux et protéger les finances publiques, l'instauration d'une taxe anti-exil fiscal doit pouvoir être corrélée à une fiscalité plus juste s'appliquant aux plus grandes fortunes



Le budget 2025 doit augmenter les recettes et les dépenses publiques sur la base d'une plus grande justice et efficacité fiscale, d'une autre redistribution des richesses, afin de répondre aux besoins sociaux, aux enjeux écologiques et de réduire les inégalités qui minent la société et son avenir.

Il doit avant tout permettre de faire fonctionner la société, notre pays dans toutes ses dimensions.



DÉSINFORMATION



Contrairement à ce qui est martelé, **le budget d'un pays comme la France ne doit pas nécessairement être à l'équilibre.**

Le budget d'un État n'obéit pas aux mêmes règles que celui d'une entreprise ou d'un ménage puisque l'État a la possibilité de faire rouler sa dette, c'est-à-dire d'emprunter pour rembourser. Il a pour seule nécessité celle de maîtriser le coût de cet emprunt, c'est-à-dire le montant des intérêts versés.

Les affirmations qui pointent les dangers de la dette sont donc des outils de propagande qui reposent sur une vision erronée de ce qu'est le budget d'un État.

Un déficit public maîtrisé peut avoir des effets positifs, car il est source de revenus pour la sphère privée. Il permet donc de soutenir l'activité économique et sociale, dès lors qu'il repose sur des choix fondés sur des objectifs décidés en ce sens.

La dette sert à financer des biens publics et des services publics qui bénéficient à tou-ttes. Cela ne constitue donc pas un fardeau pour les générations futures mais au contraire des richesses qui leur sont transmises.



Le budget 2025 que nous réclamons doit rompre avec les logiques d'austérité et de cadeaux aux plus riches pour être au service de l'intérêt général !

L'IVG doit être une liberté et un droit garanti par l'État



Nos organisations syndicales militent depuis de nombreuses années pour que **toutes les personnes disposent du droit effectif à avorter partout en France et dans le monde.**

L'IVG est encore interdite dans certains pays et semble de plus en plus menacée dans d'autres. En Europe, la Pologne, Malte, Andorre, Monaco l'interdisent toujours et la situation en Italie ou en Hongrie demeure inquiétante. Aux États-Unis, la Cour Suprême a

abrogé en 2022 le droit constitutionnel à l'avortement, ce qui a conduit à son interdiction dans de nombreux États. Les femmes d'Amérique latine luttent pour arracher ce droit et le protéger comme en Argentine et en Colombie.

La montée des partis nationalistes et la pression des intégristes religieux menacent partout le droit des femmes et des minorités de genre à disposer librement de leur corps ainsi qu'à décider d'enfanter ou pas, quand et avec qui.

En France 2025, nous acterons le cinquantenaire de la loi dépénalisant l'avortement. En 2023, 223300 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été enregistrées. Pourtant, chaque année 5 000 personnes sont contraintes d'aller avorter à l'étranger parce que les conditions nécessaires à l'application de cette loi ne sont pas réunies : fermeture de centres d'interruption volontaire de grossesse, périodes de pénuries de pilules abortives, manque de médecins acceptant de pratiquer l'IVG, restriction du délai à 14 semaines.

Dans l'Éducation nationale, le jour de carence s'applique à un arrêt maladie pour IVG. **Avorter signifie donc perdre un jour de salaire. Si l'IVG est autorisée et que la liberté d'y recourir est aujourd'hui inscrite dans la constitution, l'exercice plein et entier de ce droit n'est ni garanti, ni rendu accessible par l'État pour toutes les personnes.**

La nomination d'un nouveau premier ministre ayant eu des positions conservatrices sur l'IVG, nous rappelle que le droit à l'avortement est une lutte sans fin.

